



PRÉFET DE LA GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE RÉUNIONS PUBLIQUES

Par avis en date du 11 mars 2025, le Préfet de la Guyane a lancé une procédure de consultation du public par voie électronique, dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale relative au **projet de réalisation d'un réseau de transport par navettes fluvio-maritimes, sur le territoire des communes de Cayenne, Macouria, Matoury et Montsinéry-Tonnégrande**, et sur le fondement de l'article L.181-10-1 et suivants du Code de l'environnement.

Le maître d'ouvrage est la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL). La personne en charge du projet est Mme Christelle CELESTINE, courriel : christelle.celestine@cacl-guyane.fr

Cette procédure de consultation du public est prévue **du mardi 1^{er} avril au lundi 30 juin 2025**.

Afin d'assurer l'information et la participation du public, **cinq (5) réunions publiques** sont organisées aux dates, lieux et horaires ci-dessous :

- **Réunion publique d'ouverture : Mairie de Montsinéry-Tonnégrande**
 - Date : le 9 avril 2025
 - Lieu : salle de délibérations de la Mairie
 - Heure : 18 heures
- **2ème Réunion publique : Mairie de Macouria**
 - Date : le 10 avril 2025
 - Lieu : LCR (Local Commun Résidentiel) de Soula
 - Heure : 18 heures
- **3ème Réunion publique : Mairie de Matoury**
 - Date : le 14 avril 2025
 - Lieu : salle de délibérations de la Mairie
 - Heure : 18 heures
- **4ème Réunion publique : Mairie de Cayenne**
 - Date : le 15 avril 2025
 - Lieu : salle de délibérations de la Mairie
 - Heure : 18 heures
- **Réunion publique de clôture : Siège de la CACL**
 - Date : le 16 juin 2025
 - Lieu : salle de délibérations de la CACL
 - Heure : 18 heures

La commissaire enquêtrice désignée pour ce projet par le Président du tribunal administratif de la Guyane est Mme Christy BERGEIN-HELENE, courriel : christy.bh@hotmail.com

Cayenne, le 20 mars 2025

Pour le préfet
La directrice générale de l'administration

Claire JEAN-CHARLES